

Collège Sciences de la santé

Scolarité D.U. Santé

Case 148

146, rue Léo Saignat

CS 61292

33076 BORDEAUX Cedex

**DIPLOME UNIVERSITAIRE
DE KINESITHERAPIE DE REANIMATION**

UFR de rattachement : UFR des Sciences Médicales.

Il est créé à l'Université de Bordeaux, à compter de l'année universitaire 2016-2017, un Diplôme Universitaire intitulé « Kinésithérapie de Réanimation ».

1/ Objectifs de la formation :

Le Diplôme Universitaire est créé pour répondre à un besoin de formation spécifique des kinésithérapeutes dans le domaine de la réanimation.

La formation, théorique et pratique, basée sur le référentiel de compétences et d'aptitudes du masseur-kinésithérapeute de réanimation, ainsi dispensée permettra aux kinésithérapeutes d'utiliser les techniques les plus adaptées afin d'améliorer la prise en charge des patients de réanimation.

2/ Responsables :

Pr Alexandre OUATTARA

Hôpital et service : SAR Cardiovasculaire – Groupe Hospitalier Sud

Avenue de Magellan 33604 PESSAC CEDE

05.57.65.68.66

alexandre.ouattara@chu-bordeaux.fr

Coresponsable :

Monsieur Guillaume GOBAILLE

Masseur Kinésithérapeute Diplômé d'Etat

Service d'Anesthésie-Réanimation Cardio-vasculaire

Hôpital Cardiologique

Groupe Hospitalier Sud

Avenue de Magellan

33604 PESSAC CEDEX

05 56 79 56 79 - Poste 71856

guillaume.gobaille@chu-bordeaux.fr

3/ Organisation générale de la formation :

3-1 Capacité d'accueil :

Le nombre minimum d'étudiants est fixé à **12** et le maximum à **20**.

3-2 Durée de la formation :

La formation dure deux années universitaires et a lieu tous les 2 ans.

3-3 Enseignement théorique :

L'enseignement se fait en présentiel et/ou à distance.

Le Diplôme Universitaire comporte 7 modules obligatoires répartis sur les 2 années :

- La première année, 3 modules dispensés sur Bordeaux et/ou Bruxelles,
- La deuxième année, 4 modules dispensés sur Bordeaux et/ou Bruxelles.

Le programme d'enseignement est fixé chaque année par le conseil pédagogique. Il est détaillé en annexe avec les objectifs pédagogiques.

Le volume horaire global d'enseignement théorique dispensé chaque année dans le cadre du D.U. est de **95 heures**.

Une partie de l'enseignement théorique est assurée à Bordeaux, l'autre à Bruxelles.

3-4 Enseignement pratique :

Les étudiants doivent effectuer un enseignement pratique d'une durée minimum de 70 heures.

Le responsable pédagogique du stage est validé par le conseil pédagogique et choisi parmi les référents mis à disposition par la Société de Kinésithérapie de Réanimation (SKR).

Une évaluation de fin de stage est délivrée par le responsable pédagogique.

4/ Conditions d'inscription :

Titres requis ou niveau :

Peuvent être admis à s'inscrire et prétendre à l'obtention du diplôme après autorisation des responsables de la formation :

- Les masseur-kinésithérapeutes et physiothérapeutes DE de nationalité française ou étrangère possédant une équivalence de diplôme,
- Les étudiants en masso-kinésithérapie en dernière année d'étude dans la limite des places disponibles.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5/ Coût de la formation :

En formation initiale : 350€/an

En formation continue :

- Pour une reprise d'études non financées : **600€/an**
- Pour une reprise d'études financées : **900€/an**

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

NB : Est comprise l'adhésion annuelle à la SKR.

6/ Contrôle des connaissances et conditions de validation :

6-1 Nombre de session :

Il est organisé 2 sessions d'examen à la fin de la deuxième année de formation.

6-2 Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

La validation de l'enseignement théorique sera réalisée en fin de deuxième année avec une session de rattrapage. L'examen peut être organisé de manière concomitante sur Bordeaux et Bruxelles (les questions seront les mêmes quel que soit le lieu).

La session principale et obligatoire est organisée en mai ou en juin de chaque année universitaire.

La session de rattrapage est organisée au moment de la rentrée universitaire suivante, en septembre ou en octobre.

Les deux sessions comprennent les mêmes épreuves :

- Une épreuve écrite d'admissibilité, d'une durée de 2 heures, sanctionnant les connaissances théoriques de l'ensemble des modules sous forme de QCM notée sur 20,
- Une épreuve pratique réalisée sur le terrain de stage et consistant en une mise en situation pratique, notée sur 20.

6-3 Lieu des examens :

Les examens sont organisés dans la mesure du possible par internet, à l'aide d'une plateforme d'examen en ligne (**evalbox**). Ils pourront toutefois exceptionnellement se dérouler dans les locaux du Groupe Hospitalier Sud ou, sur dérogation, dans les locaux de l'hôpital Saint-Luc de Bruxelles.

Le jury de l'examen est composé des responsables de chaque module.

6-4 Validation :

Pour valider la partie théorique, le candidat doit donc, préalablement, obtenir une note au moins égale à 10/20 à l'épreuve pratique **et être en possession d'une AFGSU 2 valide**.

Les étudiants admis à la pratique et ayant échoué à l'écrit conserveront le bénéfice des résultats de la pratique pour la session de septembre.

Dans le cas d'un redoublement, ce bénéfice serait alors perdu.

La validation du D.U. repose sur :

- L'inscription aux 2 années universitaires
- La présence à tous les modules
- La validation du stage
- **La présentation d'une AFGSU valide**
- Le succès au contrôle des connaissances

Le diplôme ne peut donc être délivré qu'après que le candidat ait satisfait à la validation du stage et au contrôle de connaissances théoriques.

7/ Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création : Conseil UFR des Sciences Médicales du 11/07/2016
Conseil du Collège Sciences de la santé du 12/07/2016

Modifications : Conseil UFR des Sciences Médicales du 10/04/2017
Conseil du Collège Sciences de la santé du 18/04/2017

Modifications : Conseil UFR des Sciences Médicales du 09/04/2018
Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/05/2018

Augmentation du coût de la formation et modifications :
Conseil UFR des Sciences Médicales du 03/06/2019
Conseil du Collège Sciences de la santé du 28/06/2019

Modifications : Conseil UFR des Sciences Médicales du 14/09/2020
Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/09/2020

Changement de responsable, augmentation du coût de la formation et modifications :
Conseil UFR Sciences Médicales du 15/05/2023
Conseil du Collège Sciences de la santé du 18/07/2023
(Version 6)

Modifications (Changement de responsable) :
Conseil UFR des Sciences Médicales du 15/04/2024
Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/05/2024
(Version 7)

ANNEXE 1 – PROGRAMME

1 – BASES THEORIQUES : 30 HEURES

1.1 – MODULE 1 : BASES PHYSIO-PATHOLOGIQUES : 15 HEURES

RESPONSABLE DE MODULE : G. GOBAILLE

Sujets	Durée	Contenu pédagogique
Fonction cardio-circulatoire	4 heures	Physiologie cardio-vasculaire Monitorage hémodynamique Interactions cœur-poumons Suppléances circulatoires Les états de chocs
Fonction rénale	2 heures	Équilibre acido-basique Interactions rein-poumon Suppléances rénales
Fonction respiratoire	4 heures	Neuro-physiologie de la respiration Bases physiologiques de la ventilation mécanique IRA hypoxique SDRA Suppléances ventilatoires
Fonction neurologique	3 heures	Les pathologies neurologiques en réanimation La neuromyopathie acquise en réanimation Les scores d'évaluation neurologique Monitorage PIC-PPC
Fonction digestive	2 heures	Le syndrome compartimental Interactions pancréas/foie-poumon

1.2 – MODULE 3 : BASES THEORIQUES : 15 HEURES**RESPONSABLE DE MODULE : G. GOBAILLE**

Sujets	Durée	Contenu pédagogique
Cathétérisme et sondage	1 heure	Les différents abords Règles d'hygiène Complications
Sevrage ventilatoire	1 heure	Définition actuelle Stratégies actuelles
Trachéotomie en réanimation	2 heures	Bases physiologiques Indications Applications pratiques
Bases pharmacologiques	2 heures	Sédation-analgésie Aérosolthérapie
L'EFR	1 heure	La courbe débit-volume Les grands syndromes
Imagerie médicale	1 heure 30	Principes physiques Lecture radio thoracique TDM L'échographie pulmonaire
Examen clinique et auscultation	1 heure	
PAVM	1 heure	Définition Stratégies de lutte
Hygiène et risque infectieux	1 heure	
Méthodologie	1 heure	Recherche bibliographique Recherche scientifique
Ethique-législation	1 heure 30	Table ronde
Aspect technique des ventilateurs	1 heure	Electro-vanne/turbine

2 – MODULES SPECIFIQUES :

2.1 – MODULE 2 : LA VENTILATION MECANIQUE : 14 HEURES

RESPONSABLE DE MODULE : J. ROESLER

Sujets	Durée	Contenu pédagogique
Les interfaces	1 heure	Intubation Trachéotomie VNI
La ventilation en volume contrôlée	1 heure	Définition Intérêt, limites Surveillance
La ventilation en pression contrôlée	1 heure	Définition Intérêt, limites Surveillance
La ventilation artificielle en fonction des grandes pathologies pulmonaire	2 heures	
Les modes spontanés	1 heure 30	Définition Intérêt Surveillance
Les « dual-modes »	1 heure	Définition Intérêt Surveillance
La ventilation « proportionnelle » (PAV, NAVA)	1 heure 30	Définition Intérêt Surveillance
Aérosolthérapie et ventilation	1 heure	Intérêt thérapeutique Aspects pratiques
Monitoring	2 heures	Lecture des courbes du ventilateur
La VNI	1 heure	Spécificités de la ventilation à fuite
Cas cliniques	1 heure	

2.2 – MODULE 4 : ACTIONS PRATIQUES DU KINESITHERAPEUTE EN REANIMATION : 14,5 HEURES

RESPONSABLE DE MODULE : P. GRANDET

Sujets	Durée	Contenu pédagogique
Utilisation de la VNI	4 heures	Matériel Principaux réglages Mise en pratique
Aspiration endo-trachéale	1 heure	Sur patient intubé/trachéotomisé Sur patient non intubé Règles d'asepsie Matériel Validation pratique de la technique
L'extubation	2 heures	Critères d'extubabilité Geste pratiques Extubation difficile
Prise en charge de l'hypoxémie	3 heures	Matériel d'oxygénothérapie HDN CPAP
La trachéotomie en pratique	2 heures	Matériel
Drainage bronchique du patient ventilé	1 heure	Patient intubé Patient sous VNI
Les différentes CAT	1 heure 30	Table ronde

2.3 – MODULE 5 : PLATEFORME HOSPITALO-UNIVERSITAIRE SIMBA D'APPRENTISSAGE PAR LA SIMULATION : 6 HEURES

RESPONSABLE DE MODULE : G. GOBAILLE

Sujets	Durée	Contenu pédagogique
Atelier procédural : aspiration endo-trachéale	3 heures	
Simulation pratique en réanimation	3 heures	

Etudiants divisés en deux groupes de 10 personnes maximum

2.4 – MODULE 6 : DYSFONCTIONS DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR : 15,5 HEURES

RESPONSABLE DE MODULE : I. KOUBE

Sujets	Durée	Contenu pédagogique
L'immobilité en réanimation	1 heure	
Epidémiologie et manifestations cliniques des faiblesses musculaires acquises en réanimation	1 heure	
Interaction nutrition et revalidation musculaire	1 heure	
Evaluation de la force musculaire	1 heure 30	Méthode Matériel
Prévention et traitement des complications respiratoires	1 heure 30	
La revalidation précoce	1 heure	
Les troubles de la déglutition	1 heure 30	
Spécificités des patients cérébro-lésés	1 heure 30	
La mobilisation précoce adaptée à la pédiatrie	1 heure 30	
Consultation post-réanimation	1 heure 30	
Table ronde	1 heure	

2.5 – MODULE 7 : PEDIATRIE ET NEONATOLOGIE : 15 HEURES**RESPONSABLE DE MODULE : D. MOERMAN**

Sujets	Durée	Contenu pédagogique
Particularités physiologique de l'enfant	1 heure	
Bilan respiratoire de l'enfant	1 heure	
Bilan neuromoteur et mobilisation	1 heure	
Troubles de l'oralité	1 heure	
Bases de la ventilation mécanique en pédiatrie	2 heures 30	
Ventilation non conventionnelle en pédiatrie	1 heure	Nava HFO
VNI en pédiatrie	1 heure	
Pathologies respiratoires et stratégies ventilatoires en néonatalogie	2 heures	
Désencombrement manuel	1 heure	
Désencombrement instrumental	1 heure	Cough assist Percussionnaire
Aérosolthérapie	1 heure 15	
Imagerie thoracique en pédiatrie	1 heure	
Table ronde	1 heure 15	